

Animateur(trice) de centre aéré

Performance attendue

Dans le cadre du projet éducatif de l'association l'animateur(rice), participe au développement des enfants, suscite leur sens créatif et inscrit son action dans le projet pédagogique mis en place dans la structure.

Compétences clés

- Facultés pédagogiques, sens de la communication et de la gestion d'un groupe,
- Sens de l'accueil, disponibilité, de l'initiative
- Capacités d'adaptation et de réaction à divers publics, besoins et situations d'urgence,
- Sens de l'imagination et créativité,
- Faculté à travailler en équipe et avec les responsables bénévoles
- Capacité à gérer le temps avec rigueur.

Activités

Sans que cette liste ait un caractère exhaustif, l'animateur(rice) conduit les activités suivantes

- Organisation et animation des activités ludiques artistiques, manuelles, culturelles ou sportives pour des enfants et ou adolescents,
- Mise en place d'un programme d'activités dans le respect d'une progression pédagogique ou participation à sa mise en place y compris dans les aspects matériels et pratiques,
- Coordination des activités et éventuellement encadrement d'une équipe d'animateurs,
- Respect et mise en œuvre des consignes de sécurité concernant les personnes, le matériel, les locaux utilisés.

Positionnement hiérarchique

La fonction d'animateur(rice) fait appel au sens de l'initiative et de la responsabilité (autonomie technique) ; elle s'exerce sous l'autorité immédiate d'un(e) supérieur(e) hiérarchique : le/la directeur(rice).

Conditions de travail

Modalités de déplacement (indemnités kilométriques, mise à disposition d'un véhicule et ses conditions...)

- Travail dans l'association et peut être mis à disposition de la fédération,
- Travail en journée, en soirée (selon les activités encadrées, la période de l'année et la structure de l'association)

Classification

Qualification minimale souhaitée de niveau IV (BEATEP, BPJEPS...).